tituer à l'acquit-à-caution trois obligations (obligations de paiement, d'entrepôt et d'exportation). Ce système ne fait qu'aggraver la situation actuelle en ce qui concerne les petits négociants.

Pour les modifications apportées à la loi de 1875 sur les bouilleurs de crû, le projet du gouvernement se borne à exiger une déclaration annuelle, une sorte de charge beaucoup moins vexatoire que l'exercice.

Quant à la proposition d'augmentation des droits de licence comme compensation des droits supprimés l'estime que cette compensation n'est pas exacte. Les commerçants qui ne vendent que de l'alcool, des apéritifs, des liqueurs subiront sans en être compensés cette énorme sorcharge. Il n'y a que ceux qui ont des capitaux qui auront les gros profits parce qu'ils pourront faire de grosses opérations.

L'orateur demande à prendre quelques minutes de repos.

La séance est suspendue à 3 h. 50.

Elle est reprise à 4 h. 1[4.

M. Tirard, ministre des finances. — On a parlé de l'incurie de l'administration. C'est là une erreur. Il n'y a rien à reprocher aux agents dont le zèle et la probité méritent tous les éloges.

J'aborderai maintenant la question des droits de succession. A mesure qu'on étudie la déduction des dettes, on s'aperçoit mieux des difficultés qu'elle présenterait. Il y a cependant des cas où cette déduction s'impose comme une mesure de justice; une commission s'en occupe et un projet sera prochainement soumis à la Chambre.

Pour admettre la déduction des dettes, il faut établir les droits sur la valeur vénale de la propriété : c'est le principe reconnu par les législations étrangères. Il en résultera une aggravation de charges pour les propriétés libres. Je me propose, du reste, de déposer prochainement un rapport sur cette question.

En résumé, pour combler le vide de 25 millions laissé par les sucres on augmentera les licences pour 16 millions, 2 millions seront fournis par un droit sur les fruits sec et 9 millions enfin par le relèvement du droit sur les vinaigres.

Tel sera le bilan, bilan sincère et qui ne donnera pas de mécompte.

### Discours de M. Yves Guyot

M. Yves Guyot, rapporteur général. — La commission ne mérite pas le double reproche de n'avoir pas fait assez de réformes dans les dépenses et d'en avoir trop fait dans les recettes.

On n'a jamais contesté aux commissions du budget le droit de proposer des réformes fiscales, la plupart des impôts actuels ont été établis par des lois de finance. D'ailleurs le gouvernement a reconnu la nécessité d'aborder sans délai la déduction des dettes et la réforme des boissons. Le fisc est brutal, mais dans l'intérêt même de ses recettes il est obligé de ménager les contribuables. La suppression des bouilleurs de crû est indispensable : on ne peut laisser subsister son régime qui assure un traitement de faveur à la fraude.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

### Les scandales Wilson

MM. de Cassagnac et de Launay, demandent à interpeller le gouvernement sur son attitude dans l'affaire des désorations et les efforts faits pour soustraire le principal accusé à la justice.

M. Tirard, demande la discussion immédiate.

M. de Cassagnac fait observer que la discussion sera longue et que, si l'on veut une discussion sérieuse, il faut la fixer à un autre jour. (Marques d'approbation à droite. — Bruit à gauche.)

L'orateur ajoute qu'il retire son interpellation pour la représenter au début de la prochaine séance qui est fixée à demain.

La séance est levée.

# NOUVELLES DU JOUR

### Un cabinet Floquet

Paris, 2 février, 10 h. 59 s. — Comme il fallait s'y attendre, les journaux radicaux activent la campagne en faveur du cabinet Floquet. Dans quelques-uns de leurs cercles, on envisage même l'éventualité de l'acceptation du portefeuille de la guerre par M. de Freycinet, avec le général Boulanger comme chef d'état-major.

M. Floquet, quoique ne montrant, d'après ses amis, aucune impatience, se préparerait à prendre le pouvoir aussitôt après le vote du budget.

Le *Courrier du Soir*, organe ami du président de la Chambre, paraît conseiller à M. Clémenceau de se dire satisfait, car le cabinet Floquet sera l'extrême limite du mouvement de l'Elysée vers l'Extrême-Gauche.

La démarche faite par M. Floquet, auprès de M. de Morenheim, serait, d'après le même journal, une des nombreuses mesures préparatoires sur lesquelles M. Floquet compte pour faciliter son action à l'intérieur et à l'extérieur.

Enfin, d'après les radicaux, le cabinet Floquet est seul capable de faire la concentration républicaine « rendue indispensable, par l'attitude dangereusement militante *(sic)* des Droites. »

### L'interpellation sur le cas de M. Bouchez

Paris, 2 février. — Il ne serait pas impossible, malgré tout, que l'interpellation sur le cas de M. Bouchez, vînt demain en discussion. Quelques députés de gauche ont, paraît-il, l'intention de profiter de cette discussion, pour amener l'incident devant aboutir à la clôture des travaux de la commission d'enquête.

### L'interpellation sur les scandales Wilson

Paris, 2 février. — Le gouvernement qui était prêt à accepter ce soir le débat sur l'interpellation de M. de Cassagnac ne paraît pas disposé à l'accepter pour demain, afin de laisser la commission du budget se poursuivre sans interruption; toutefois le Garde des Sceaux visé personnellement par l'interpellation ne voudrait pas de retard. En tout cas la Chambre votera sur la fixation du jour des débats.

### Le banquet de la société d'encouragement à l'agriculture

Paris, 2 février, 12 h. 29 soir. — Ce soir a eu lieu à l'*Hôtel Continental*, le banquet de la société nationale d'encouragement à l'agriculture. Ce banquet comportait cent couverts.

Nous y avons remarqué MM. Foucher de Careil, de Verminhac, sénateurs ; Saisset-Schneider, préfet du Nord ; Reboul, préfet de la Seine-et-Marne ; Tenaille-Saligny, Gaston Bazille, anciens sénateurs; Ferdinand Dreyfus, ancien député.

M. Foucher de Careil avait à ses côtés les anciens ministres de l'agriculture, MM. Devès, Méline, Gomot et Barbe.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Foucher de Careil, Méline, Devès, Gomot, De Lagarsse, etc, tous sur l'agriculture.

### Les funérailles de dom Bosco

Turin, 2 février. — Aujourd'hui, ont eu lieu, à Sainte-Marie-Auxiliatrice, les obsèques de dom Bosco.

Cent mille personnes y assistaient ; le cortège comprenait cinq mille personnes.

A un certain moment, l'église a été envahie; on s'est précipité sur les couronnes et les étoffes du catafalque qui ont été lacérés et partagés par la multitude ; ces morceaux sont conservés comme reliques.

L'assistance a signé une pétition au Roi pour que dom Bosco soit inhumé dans l'église des salésiens.

### Les négociateurs du traité franco-italien

Rome, 2 février. — La conférence annoncée a eu lieu aujourd'hui: elle a duré de 2 heures 30 à 3 heures 45.

Les délégués français ont exposé les dernières instructions qu'ils avaient reçues de leur gouvernement et ont engagé les délégués italiens à présenter de nouvelles propositions, dont les résultats soient l'équivalent du traitement assuré à la France par le traité de 1881.

Les délégués français ont demandé une réponse le plus promptement possible ; on s'attend à une nouvelle conférence.

### Les droits sur l'alcool

Paris, 2 février. — La troisième et dernière séance de la Société d'encouragement à l'agriculture a eu lieu aujourd'hui à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. Foucher de Careil. Après une longue discussion, l'assemblée a émis le vœu que les droits sur l'alcool employé au vinage, soient réduits à 25 francs.

### Mort du premier président de la cour d'appel de Grenoble

Grenoble, 2 février. — M. Malens, ancien sénateur de la Drôme, premier président de la cour d'appel de Grenoble, est mort ce soir des suites d'une maladie de cœur.

### L'affaire Legrand Wilson. — Disparition des lettres

Paris, 2 février. — Les bruits les plus extraordinaires circulent sur la disparition des lettres accusatrices et relatives à l'affaire Legrand.

On va jusqu'à dire qu'un des avocats qui avait eu ces lettres en sa possession avait été arrêté pour escroquerie.

Rien de plus inexact. Il n'y a pas d'avocat capable de semblablable indélicatesse.

Le conseil de l'ordre ému des bruits de disparition de lettres s'est réuni mardi pour aviser.

La conclusion a été qu'il n'y avait lieu à donner suite à cette affaire, chaque avocat à qui des lettres avaient été communiquées les ayant fidèlement rendues à l'avoué.

Il est impossible, dit-on de toutes parts au palais, que M. Atthalin ne convoque pas dans son cabinet les personnes qui ont vu les lettres disparues pour leur faire reconnaître l'exactitude des copies qui circulent.

Ces copies, que fois déclarées conformes aux originaux, peuvent servir de preuves pour établir la culpabilité de M. Wilson.

Ce ne serait pas la première fois que des copies auraient eu la même valeur que les originaux.

Cet incident agite profondément tous les esprits au palais, et on s'attend aux suites les plus fâcheuses pour les auteurs de toutes ces machinations.

### Un ambassadeur d'Angleterre près de Léon XIII

On télégraphie de Rome qu'on assure que lord Vivian, ministre d'Angleterre à Bruxelles, va être transféré à Rome comme ambassadeur près du Quirinal.

### Pourquoi le septennat militaire a été voté par le Reichstag

Berlin, 2 février. — On ne croit guère dans le monde diplomatique à l'exactitude de l'assertion émise hier par M. de Bennigsen, au Reichstag, et d'après laquelle l'un dernier l'Allemagne a failli par deux fois être attaquée par la France, sous la pression du général Boulanger; ce ne serait que grâce au président Grévy que la guerre aurait été evitée, a ajouté le chef des nationaux-libéraux.

M. Reichensperger, un des chefs du centre, a répondu à cette allégation en rappelant que c'est à force de récits fantastiques sur les baraquements construits le long de la frontière, sur les bombes de mélinite, etc., que le gouvernement allemand est parvenu à faire accepter par la nation le septennat militaire.

### La dynamite chez un négociant en tissus à Barcelone

Barcelone, 2 février. — Une bombe de dynamite a éclaté, à Barcelone, chez un négociant en tissus. Le patron, sa fille et un employé ont été blessés. La détonation a été tellement violente que toutes les vitres des maisons voisines ont volé en éclats.

### Tremblement de terre en Angleterre

Londres, 2 février. — Des tremblements de terre assez forts ont été ressentis ce matin à Inverness, Birmingham et dans les contrées avoisinantes.

Dans les deux villes, les maisons ont été ébranlées. Les habitants, affolés, ont quitté leurs lits.

### De grands magasins de tissus incendiés à New-York

New-York, 2 février. — Les grands magasins de tissus Bornes-Hengever et Cie ont été détruits par un incendie.

Les dommages sont évalués à 1,200,000 dollars.

### Une interpellation sur l'affaire Vigneau-Wilson

M. Le Provost de Launay avait écrit au ministre de la justice pour lui faire part de son intention de l'interpeller au sujet de l'affaire Bouchez-Vigneau.

M. Fallières fit répondre à son collègue qu'il désirait avant de lui répondre définitivement s'entretenir avec lui à l'ouverture de la séance. Dans cette entrevue le garde des sceaux se borna à prier le député des Côtes-du-Nord d'ajourner son interpellation, parce que, disait-il, il est probable que samedi M. Atthalin aura terminé son instruction sur l'affaire Wilson et qu'une ordonnance pourra être rendue ce jour-là.

M. Le Provost-de Launay fit part à ses amis, de la réponse du ministre; cette raison parut à bon droit, insuffisante et il fut décidé qu'une demande d'interpellation serait déposée à la fin de la séance.

La demande d'interpellation suivante a ensuite été rédigée. Les soussignès demandent à interpeller le ministre de la justice sur son attitude dans les différentes phases de l'affaire dit des décorations et sur les efforts qu'il paraît avoir tenté pour soustraire un des inculpés à l'action du droit commun. Le projet de Launay, Piou, Jolibois, de Mackau, de Cassagnac, de Lamarzelle.

### Les hôpitaux catholiques

Les religieuses Augustines, chassées de plusieurs hôpitaux de Paris, expriment aujourd'hui, dans le *Bulletin de Notre-Dame de Bon-Secours*, leur reconnaissance aux Sœurs de Sainte-Marie, qui leur ont cédé la direction et le service de l'hôpital de Notre-Dame de Bon-Secours au Petit Montrouge.

Elles adressent, en même temps, un ardent appel à la charité chrétienne en faveur de l'Œuvre des Hôpitaux catholiques, qui, en présence des *laïcisations déjà accomplies et de celles qui se préparent*, prend de plus en plus un caractère d'urgence absolue et de première nécessité.

Les hôpitaux catholiques, les seuls où désormais les secours de la religion soient donnés aux malades, sont remplis, et tous les jours doivent refuser de pauvres infirmes qui, souvent, s'en vont mourir sans prêtre dans les hôpitaux laïcisés.

### Le fondateur du Familistère de Guise

Le *Libéral de l'Aisne* fait, de la manière suivante, l'inventaire de la fortune de M. Godin, le fondateur du Familistère de Guise :

Le Familistère, les usines de Guise et de Laeken avec leurs dépendances, matériel, modèles et brevets, représentent environ une somme de 2 millions, plus 10 millions de produits ouvrés; enfin, un capital total de 4 millions 600,000 francs.

La fortune de M. Godin peut donc être évaluée à plus de 16 millions ; aux termes de son testament, le fondateur du Familistère de Guise laisse la moitié de cette fortune — soit près de 8 millions — aux membres de son association.

### Ce que pense Mme Barrême de la mort de son mari

Le rédacteur d'un journal de Paris, est allé voir Mme Barrême qui lui a déclaré qu'elle ne croyait pas que la politique fût la cause du meurtre de son mari. La chose est grave, a-t-elle dit, je n'ai pas encore des preuves suffisantes pour faire arrêter celui que je crois être l'assassin, et je dois me borner à livrer des indications à la police.

La personne qui pour Mme Barrême est l'assassin, car c'est chez elle une conviction bien arrêtée, serait un solliciteur de la Gironde, à qui M. Barrême aurait refusé sa protection. Il n'occupe aucune fonction, est marié et père de famille. Mme Barrême ne veut pas livrer son nom pour ne pas entraver l'action de la justice.

Mme Barrême a déclaré qu'elle craignait que la vengeance de la personne en question ne s'exerçât une seconde fois, sur elle ou sur ses enfants.

» En résumé, a conclu Mme Barrême, j'ai consacré ma vie à la mémoire de mon mari et je découvrirai son assassin. Si la police avait voulu m'écouter tout d'abord, au lieu de croire toujours à une prétendue vengeance féminine, nous tiendrons sans doute le meurtrier, mais je ne désespère pas et je lutterai jusqu'à la fin de ma vie. Mon fils partage mes idées. Il est au collège où il cultive avec ardeur les armes pour venger un jour son père et ce sera le but de son existence. »

### Suicide du sous-chef de gare à Amiens

M. Leroux, sous-chef à la gare d'Amiens, s'est suicidé mardi, vers une heure de l'après-midi, dans son domicile privé en se tirant trois coups de revolver dans la tête. La mort a été instantanée. On ne sait à quelle cause attribuer ce suicide, qui était prémédité, car M. Leroux avait acheté son revolver dans la matinée.

# BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

### Les droits d'entrée sur les tissus de lin au Mexique

Ce tarif est calculé par piastres mexicaines au kilog. net.

| | |
|---|---|
| N° 47. Articles non dénommés en toile de lin ou de chanvre sans broderies | 1 80 |
| N° 48. Articles non dénommés en toile de lin ou de chanvre, brodés de toute autre manière que ni or ni argent | 2 50 |
| N° 49. Chaussettes, bas, caleçons en lin tricotés et tous articles en lin tricotés non spécifiés, même ceux qui ont de petits ornements en soie | 2 » |
| N° 50. Caleçons en toile de lin | 2 45 |
| N° 51. Chemises en toile sans broderies, de toutes dimensions et couleurs | 3 80 |
| N° 52. Chemises en toile brodées de toutes classes et dimensions | 7 » |
| N° 54. Coupons de toile pour costumes en demi-confection, avec ou sans ornements ou broderies en lin ou en lin et coton, pour dames et fillettes | 1 50 |
| N° 55. Dentelles et tricots en lin de toutes espèces, même ceux ornés de soie ou d'un métal qui ne soit ni or ni argent | 9 » |
| N° 58. Fil de lin ou de chanvre, blanc ou de couleur, en bobines, y compris le fil pour rebozos | 2 » |
| N° 60. Lin écru | 08 |
| N° 61. Mouchoirs en lin brodés, à jour ou garnis de dentelles, par pièce | » 40 |
| N° 62. Parapluies et parasols en lin, pièce | » [illegible] |
| N° 64. Rebozos (châles ou écharpes pour femmes) de lin et tissus imprimés et [illegible] ayant jusqu'à 20 fils en chaine [illegible] par demi-centimètre carré, par mètre carré | 1 95 |
| N° 65. Rebozos de même catégorie ayant de 26 à 38 fils en chaine par demi-centimètre carré, par mètre carré | 2 90 |
| N° 66. Rebozos ayant de 38 à 64 fils par demi-centimètre carré, par mètre carré | 6 15 |
| N° 67. Elastique en lin ou en chanvre avec caoutchouc de plus de 4 centimètres de largeur, kilogramme brut | » 70 |
| N° 68. Confections en lin et leurs parties, avec ou sans ornements en dentelles, broderies et rubans en soie, pour adultes et enfants, kilog. net | 3 » |
| N° 69. Confections en lin, coupées en pièces pour vêtements de toute espèce, kilog. net | 1 90 |
| N° 70. Toiles de lin, de chanvre, d'étoupe, blanches, écrues ou de couleur, ayant jusque 12 fils par demi-centimètre carré, par mètre carré | » 13 |
| N° 71. Mêmes toiles ayant plus de 12 fils par demi-centimètre carré, par mètre carré | » 19 |
| N° 72. Tissus de lin ou de chanvre non lisses, par mètre carré | » 22 |
| N° 73. Toiles de lin ou de chanvre, blanchies, écrues ou de couleur, à jour ou brodées, par mètre carré | » 35 |

## *La laine à Londres*

*(De notre correspondant spécial)*

LONDRES, 2 février.
(Wool Exchange, City).

Les prix de ce soir sont très fermes pour tous les genres ; les filées en suint et les bonnes Scoured éprouvant de plus en plus une hausse très marquée sur les cours de décembre. Ce soir le catalogue, qui ne contient pas moins de 110,000 balles de laines Australie, a été très vivement discuté. La fabrique allemande et alsacienne a enlevé environ 4 000 balles tandis que la France, fabrique et négoce, en prenait 3,000. Quelques lots de grandes laines à chaine ont été enlevés par l'Amérique qui peut payer des prix qui défient la concurrence européenne.

Les crotés déjà chers en décembre atteignent encore aujourd'hui de plus grands prix et ce sont les Anglais et les Allemands qui en prennent la totalité. Sur les qualités supérieures et courantes la hausse peut être évaluée à 1 denier sur les suints soit 8 à 10 0[0.

Les laines à carde, Cap et Australie sont également en hausse très prononcée; les suints particulièrement accusent sur les cours de décembre une avance d'au moins 10 0[0, quelquefois 15.

Les quantités à offrir au courant des présentes enchères s'élèvent définitivement à 283,000 balles, dont 16,000 balles seulement de vieux stock. Les catalogues de la semaine prochaine promettent d'atteindre une importance tout à fait extraordinaire ; on parle d'une journée de 15,000 balles.

*(AVIS DIVERS)*

LONDRES, 2 février.

Après les ventes importantes d'aujourd'hui on peut constater une fermeté générale, et une grande régularité dans les cours. Cela établit sur décembre, une hausse de denier sur les suints courants à peigne d'Australie et du Cap, de 1[2 à 1 1[2 sur les suints nerveux à chaine, nati à extra et propre; et de 1[2 à 1d sur les bons scoured à peigne d'Australie et sur toutes les scoured du Cap de Bonne-Espérance, ainsi que les croisées. Les agneaux défectueux restent sans changement, mais les qualités fines et propres obtiennent aussi une faveur.

Les filateurs allemands et alsaciens sont actifs et les négociants français font leurs approvisionnements habituels. L'Angleterre opère sur tous les genres et les Etats-Unis ont commencé leurs achats.

PAUL PIERRARD.

LONDRES, le 1er février.

La première série des enchères de laines coloniales à Londres a commencé hier les catalogues ayant compris : 6.539 balles sur un total disponible de 281.000 balles.

Les acheteurs, tant étrangers qu'indigènes, sont nombreux et opèrent hier avec entrain, les prix des Australie comme des Cap représentant la pleine parité de cloture, soit les plus hauts courts de la dernière série de novembre-décembre.

Les arrivages à temps comportent environ 353.000 balles Déduction faite des laines en transit et tenant compte de celles retenues de la dernière série, le total disponible s'élèvera à environ 284.000 balles.

FERD. HUTH et Cie.

## *Laines*

ANVERS, 2 février.

| Cote officielle | Achet. | Vend. |
|---|---|---|
| Laines en suint sur . . . mars | 1.33 | 1.41 |
| » » . . . avril | 1.38 | 1.41 |
| Peignés français La Plata sur mars | | |
| » » » avril | 4.90 | 4 97 |
| » » » mai | 4.90 | 4.97 1[2 |
| » » » juin | 4.90 | 4.97 |
| Peig. allemands d'Austr. sur avril | 5.70 | 5.85 |
| » » » mai | 5.70 | 5.85 |
| » » » juin | | 5.90 |
| Peig. allemands La Plata sur avril | 5.07 1[2 | 5 15 |
| » » » mai | 5.07 1[2 | 5.15 |
| » » » juin | 5.07 1[2 | 5.15 |

Marché faible.

*Avis mensuel.* — Notre marché a été assez actif durant ce mois et les transactions totales, tant en vente publique qu'à main ferme se sont élevées à 8.790 balles. Les prix pratiqués à main ferme jusqu'à l'ouverture de la vente publique ne dénotent pas de changement sur les cours de fin décembre.

Les enchères s'ouvriront le 23 courant et se résument par une hausse sur les laines-mères de 10 cent. pour Buenos-Ayres et 15 cent. pour Montevideo, comparativement aux cours de novembre.

Je puis maintenant confirmer l'appréciation précédemment émise sur les laines de la nouvelle tonte : celles de Buenos-Ayres sont en général fines, d'un suint sec, assez crotteuses et contiennent passablement de chardons et graines.

Les Montevideo sont de bonne nature, fines, légères et propres, mais assez chardonneuses.

Les enchères de Londres viennent de débuter en présence d'un grand concours d'acheteurs, qui opèrent avec bon entrain. Les laines d'Australie et du Cap se vendent pleins prix de cloture de décembre. Les laines croisées sont en hausse de 1[2.

*Laines et peignes à terme*: Les transactions durant ce mois se sont élevées à 3.050 balles Plata en suint sur mars et avril de fr. 1.37 1[2 à fr. 1.43.

*Peigné français* : 235.000 kilos Pata sur mars, avril, mai, juin de fr. 4.87 1[2 à fr. 5.10.

Peigné allemand : 455.000 kilos Plata sur mars, avril, mai, juin, juillet de fr. 4.95 à 5.20, et 43.000 bilos Australasie sur mai, juin de fr. 5.65 à fr. 5 85.

J. J. MELGES

LE HAVRE, 2 février.

| Cours du terme affiché par la Caisse de liquidation | Précédent FR. | du jour FR. |
|---|---|---|
| Février | 149 .. | 149 50 |
| Mars | 151 .. | 151 50 |
| Avril | 152 .. | 152 50 |
| Mai | 153 .. | 153 50 |
| Juin | 153 50 | 154 .. |
| Juillet | 154 .. | 154 50 |
| Août | 154 50 | 154 50 |
| Septembre | 155 .. | .... .. |

On disponible il a été traité 10 balles Montevideo, en suint, à fr. 190 les 100 kil.

MARSEILLE, 1er février.

On a vendu aux enchères : Turkestan, lavée couleur 116 b. de fr. 70 à 100, morceaux 19 b. de fr. 45 à 57.50, suint couleur 2 b. à fr. 70, suint blanche 17 b., de fr. 82.50 à 97.50, lavée blanche 16 b. de fr. 105 à 122.50, Khorassan 16 b. de fr. 90 à 120, Georgie 1re tonte 17 b. B.S. à fr. 82.50, 1 b. B.L. à fr. 117.50, 13 b. couleurs de fr. 70 à 82.50, 18 b. morceaux de fr. 50 à 72.50, Georgie 2me tonte 28 b. de 82.50 à 95.50, morceaux 10 b. de fr. 55 à 77.50, agneaux 6 b. de fr. 102.50 à 120, Angora 23 b. S. B., de fr. 45 à 50.

## *Mouvement maritime lainier*

Le steamer *Cordoba* débarquait du 2 au 3 février au Havre, solde de ses laines de la Plata.

Le steamer *Martinique* était à Bone le 26 janvier prenant charge pour Dunkerque.

Le steamer *Ville-de-Malaga* prenait charge le 1er février à Alger pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer *St-Dominique* arrivé à Marseille venant de Cette a débarqué en ce port 68 b. laine.

Le steamer *Ville-de-Madrid* arrivé à Marseille venant d'Alger, a mis à terre 72 b. laine.

Le steamer *Pacifique* est arrivé le 31 janvier au Havre venant des Mers-du-Sud et débarquait le 1er février 156 b. laine chargées à Valparaiso ; plus 16 ballots laine de Puenta-Arenas.

Le steamer *Ville-de-Riposte* venant de l'Algérie vià le Havre, est arrivé le 2 février à Dunkerque venant prendre charge pour l'Algérie.

Le steamer *Morbihan* venant de l'Algérie prendre charge pour cette destination, est arrivé le 2 février à Dunkerque et mettait à terre le 3, 55 b. laine pour Roubaix.

Le steamer anglais *Para* venant de la Plata avec 2,120 b. laines, est arrivé le 2 février au soir à Dunkerque.

Le steamer anglais *Bellenden* venant de la Plata avec laines, est arrivé le 2 février à la fin de la marée à Dunkerque. Ce steamer a été signalé arrivé au Havre où il a débarqué une partie de son chargement.

Le steamer *Bordelais* est parti le 2 février de Dunkerque pour Bordeaux, navigant pour la maison Bossut-Pilchon de Roubaix.

# LA NEIGE

## *LA JOURNÉE DE JEUDI*

### La température

Dans la journée de jeudi, le froid a continué à être très intense : vers une heure de l'après-midi, le thermomètre marquait 6 degrés au-dessous de zéro à Roubaix, ce qui implique que le froid devait être plus vif encore en pleine campagne.

### Le retard des trains

Les trains sont généralement arrivés à heure fixe jeudi, à Lille; seuls les trains venant de Busigny et Cambrai ont eu des retards de trois quarts d'heure environ.

L'express de Paris, qui devait entrer en gare de Lille à midi 15, n'y est également arrivé qu'à 1 h. 20, soit avec 65 minutes de retard. Ce dernier retard a été occasionné par la gelée d'un boyau de la machine, qu'il a fallu dégeler avec de l'eau bouillante.

### Les rivières et canaux

Presque toutes les rivières sont gelées; les canaux du département, eux, ont résisté jusqu'ici et les communications par eau n'ont pas été interrompues.

A Roubaix, on patine ferme — et il en est de même un peu partout, croyons-nous.

### Les messagers

Si les canaux ne sont pas gelés encore, en revanche, les routes sont inabordables et l'on signale l'arrêt complet de nombreux messagers.

### Les tramways

Toutes les lignes de tramway de Roubaix fonctionnaient régulièrement dès jeudi matin.

### Un accident à Lille

Encore un accident, et, malheureusement il est à craindre que ce ne soit pas le dernier. Un ouvrier peintre, M. Jules Benoit, sortant, jeudi matin, de la filature de M. Rémy, rue des Guinguettes, à Lille, est tombé si malheureusement, ayant glissé, sur la voie recouverte de neige, qu'il s'est fracturé la jambe gauche. L'infortuné a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

# CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

*Séance du 31 janvier 1888*

Présidence de M. HENRY MATHON

Tous les membres présents, sauf M. Julien Lagache, retenu par un service administratif.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. Gustave Wattiane demande à faire une motion. M. Wattiane a souvent regretté, comme ses collègues, que la Chambre de Commerce de Roubaix, représentant une circonscription de plus de 163,000 âmes, n'ait qu'un budget aussi restreint que celui qui lui est ménagé chaque année et qui ne comporte que les ressources strictement nécessaires à son fonctionnement. De là, pour la Chambre, un état d'immobilité qui paralyse son initiative et la met dans l'impossibilité de rien tenter pour le bien du commerce et de l'industrie.

Il y a cependant beaucoup à faire de ce côté : des bourses de voyage et de séjour à créer et à attribuer à des jeunes gens de la circonscription qui deviendraient, dans les colonies et à l'étranger, d'utiles auxiliaires ; — une école de commerce à organiser, — des encouragements à donner à des industries nouvelles qui tenteraient de s'implanter à Roubaix, à des inventions où à des découvertes dont la vulgarisation pourrait concourir efficacement aux progrès de notre industrie ; — des primes à offrir aux recherches et aux études faites en ce sens; — des institutions et des publications vouées à la défense du travail national à soutenir, etc., etc.

Mais pour cela, il faudrait à la Chambre un budget d'une certaine importance, et ce budget particulier pourrait lui être constitué, sur une catégorie de revenus, qui figurent actuellement au budget municipal et dont le commerce et l'industrie sont l'unique source. Le conditionnement, par exemple, ne doit ses recettes qu'au commerce seul. Ne serait-il pas juste que notre Chambre ait une large part dans les produits de cet établissement ? M. Wattiane propose à la Chambre de faire dans ce but les démarches nécessaires près de l'Administration municipale.

Après un examen prolongé de cette proposition, la Chambre s'y associant pleinement, et d'ailleurs unanime sur l'opportunité de se procurer des ressources qui lui permettent d'étendre son action, nomme une commission de trois membres : MM. Gustave Wattiane, Georges Motte et Voldemar Lestienne, chargés de negocier en son nom cette importante affaire.

***

Dans sa séance du 13 décembre 1887, la Chambre a émis le vœu que les porteurs de billets d'aller et de retour de Londres à Paris soient autorisés à retourner de Paris à Calais, par Longueau et Lille, au lieu de suivre forcément la route désignée par Amiens et Boulogne. Dans la pensée de la Chambre, si les acheteurs Anglais pouvaient avoir cette facilité, sans dépense supplémentaire, ils viendraient à leur retour, faire à Roubaix les achats, auxquels les fait renoncer aujourd'hui l'obligation de prendre un nouveau billet de Longueau à Lille et de Lille à Calais.

Par leur lettre du 17 janvier courant, MM. les administrateurs de service de la compagnie du Nord informent la Chambre qu'ils se sont mis en rapport avec leurs correspondants anglais, pour leur proposer cette combinaison, et qu'ils espèrent pouvoir donner satisfaction à la demande de la Chambre à partir du 1er février, bien que la nouvelle direction, viâ Lille, augmente le parcours de 54 kilomètres.

***

Par suite d'une délibération prise dans la séance du 13 décembre 1887, la Chambre a appelé l'attention de M. le ministre du commerce et de l'industrie sur une proposition de loi déposée à la Chambre des députés, et tendant à obtenir la révision de l'article 6 de la loi du 23 août 1871, dans le but de remplacer l'impôt sur la prime d'assurances par un impôt sur le capital assuré.

« Les considérations invoquées à l'appui de ce » projet, répond M. le Ministre, à la date du 4 janvier courant, et qui se justifient par un sentiment d'équité, se recommandent à toute la sollicitude du gouvernement. Je viens, en conséquence, de signaler à M. le Ministre des finances » l'intérêt qui s'attache à ce que le vœu dont vous » m'avez saisi reçoive une solution satisfaisante. »

***

M. le président communique à la Chambre la lettre qu'il a écrite le 16 janvier courant, à M. le ministre du commerce et de l'industrie pour lui demander son intervention auprès de M. le ministre des finances, afin d'obtenir une amélioration sensible du service téléphonique qui se fait à Roubaix et entre Roubaix et Tourcoing d'une manière déplorable et suscite journellement les plaintes les plus vives et les plus fondées.

Roubaix compte 300 abonnés dont les relations sont extrêmement multipliées et pour les desservir le personnel compte en tout neuf personnes dont six seulement peuvent être constamment en fonction, ce qui donne à chaque employée 50 abonnés à desservir, c'est-à-dire le double de ce qu'elle peut faire au maximum ; car une employée qui a sa charge plus de 25 abonnés ne peut plus faire un bon service, surtout dans les moments de foule.

La Chambre espère que M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie sous le patronage duquel elle est directement placée, voudra bien lui accorder son appui pour qu'il soit enfin fait droit dans une large mesure à ses justes réclamations.

***

Il est donné acte à M. le Président du dépôt, après lecture, des documents suivants :

1° Lettre de M. Berger, directeur général de l'exploitation de l'exposition universelle de 1889, et réponse faite par M. le Président;

2° Circulaire de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie relative à l'exposition de Melbourne qui doit s'ouvrir le 1er août 1888. *Le Président*,

HENRY MATHON.

**Situation Météorologique.** — Paris, 2 février. — Les variations barométriques sont toujours très rapides. Ce matin, une nouvelle aire de pressions supérieures à 765 mm couvre la Manche, et s'étend jusqu'à l'Autriche. Elle sépare deux zones de faibles pressions, qui se trouvent au nord-ouest de l'Europe; celle du Sud est près de Lisbonne; celle du Nord est la plus importante. Les vents, qui sont revenus au Sud-Ouest en Ecosse et en Norwège, soufflent avec violence à Christiansand. Sur nos côtes, les courants d'Est persistent, ils sont assez forts vers l'Océan. Des pluies sont tombées dans toutes les contrées et elles ont encore été accompagnées de neige.

La température baisse, excepté sur la Méditerranée, les côtes Sud de la Baltique et l'Ecosse. Ce matin, le thermomètre marquait — 31 degrés à Haparanda, — 10 à Paris, 1 à Bordeaux, 4 à Valentia, Rome et 11 à Malte.

En France, le temps est au beau et au froid ; toutefois, dans le Sud et le Sud-Est, des pluies et des neignes sont probables. — A Paris, hier ciel couvert.

Température maxima, — 1 degré 0; minima, — 11 degrés 5.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Comme** nous l'avions annoncé dans un précédent numéro, la messe commémorative pour les membres décédés du *Cercle militaire* et pour les officiers et soldats morts au service de la patrie aura lieu le lundi 6 février, à 11 h. 1[2, en l'église St-Martin.

Le *Choral Nadaud* et M. Meyer ont bien voulu promettre gracieusement leur concours pour cette cérémonie patriotique.

Le *Choral Nadaud* chantera : le *Kyrie*, d'Elwaert ; l'*Ave Maria* de Gounod, par M. Hache ; le *Stabat Mater*, de Gevaert.

Nous donnerons demain les noms de nos concitoyens morts à l'ombre du drapeau.

Toutes les familles qui ont été éprouvées par la perte d'un des leurs au service du pays sont instamment priées d'assister à cette messe.

Nous ne doutons nullement, qu'en dehors de ces familles, un grand nombre de Roubaisiens se feront un devoir de venir honorer la mémoire de ces braves soldats.

Une quête sera faite au profit de l'œuvre de secours aux blessés militaires.

**Les Roubaisiens membres du jury pour les prochaines assises du Nord.** — Nous donnons plus loin la liste des membres du jury pour la session des Assises de Douai, du 1er trimestre de cette année.

Voici les noms des Roubaisiens qui font partie de ce jury :

MM. Albert Druon, négociant ; Louis Florin, négociant ; Edonard Duthoit, notaire.

**La dernière conférence de géographie.** — *La France à vol d'oiseau.* — M. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, à choisi la France comme sujet de conférence géographique et il en a donné cette excellente raison que l'on connait souvent beaucoup mieux les antipodes que son propre pays.

L'orateur a brièvement expliqué la configuration de la France, sa position par rapport au méridien.

Son climat est celui de l'Autriche, de la Crimée, du Japon, du Canada. Elle doit sa température vraiment privilégiée aux mers qui l'entourent.

La France compte 2500 kilomètres de côtes.

Une digression sur les côtes nous donne des détails très intéressants sur les galets et les sables, (qui ne sont que des galets désagrégés).

Les sables avec les galets, forment parfois des îles unies du continent. Exemples : Quiberon et Noirmoutier.

Après nous avoir entretenus des principaux ports, M. Merchier nous parle des bornes continentales, il nous donne une idée des Pyrénées, des Alpes, du Jura, des Vosges.

Il détaille la ligne des fortifications naturelles qui protègent l'Est de notre pays et cite à ce sujet le mot de Strabon :

« Il semble qu'une providence tutélaire éleva » ces chaines de montagnes, rapprocha ces » mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves » pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus » florissant du monde. »

Le conférencier explique de quelle admirable façon les fleuves et les montagnes de la France lui assurent une défense formidable à l'intérieur.

N'ayant pas encore eu l'occasion d'entendre certaines données formulées par M. Merchier, nous avons eu la curiosité de nous informer de quelle source le conférencier avait tiré ses renseignements sur ce dernier point, et nous avons appris avec plaisir qu'ils étaient le fruit de ses propres observations et de ses études; nous l'en félicitons.

Après nous avoir promenés sur nos quatre grands fleuves, et nous avoir fait admirer en passant les magnifiques châteaux de Chambord et de Chenonceaux, M. Merchier a parlé de la richesse agricole minérale et industrielle de la France.

Après avoir visité la maison, il en a examiné l'habitant : il a cité ce fragment de « La France sous les armes », du baron Blanchard de Meisendorf, Allemand dont les sentiments à l'egard de notre pays ne sont pourtant rien moins qu'affectueux.

» Aucun peuple n'a l'esprit aussi fécond que le » français. Cet être privilégié comprend tout très » vite. Tombe-t-il dans la détresse, sa flexibilité, » sa